

1891

198 bis

note communiquée
à l'Administration et au préfet.

L'enseignement de l'hôpital peut être converti sans peine et sans beaucoup de frais en une école secondaire, (Brousseau vous dira notre magnificence) et on obtiendra ce résultat sans opérer dans le service médical une de ces révolutions qui en offrant, d'excellentes innovations rencontrent dans les préventions et dans les habitudes des obstacles presque insurmontables.

Pour organiser l'école il suffirait de conserver

deux médecins en chef

deux chirurgiens

un pharmacien

avoir un suppléant pour le service chirurgical, un pour le service médical, un professeur d'acouchemens et un directeur. +

Remarquer que les 18 écoles secondaires que l'on compte de jà n'ont pas été créés; le titre et les prérogatives ont été conférés à des établissements enseignants dont l'origine remontait à des temps plus ou moins éloignés.

Le même professeur ne peut-il faire deux cours ?



Depuis 1812 de nombreux élèves ont suivi
les cours de L'hôpital de Tours

Huit cours sont exigés; que le nombre
des cours soit porté à huit; que les
changemens ou plutôt les additions indiquées
soient exécutées, l'école existera de fait et
bientôt de droit.

Si le concours peut devenir un mode
convenable de remplacement il réunira
difficilement les coopérateurs d'une institution
qui puisse prospérer.

Il faut que la différence d'âge, que les
rapports qui en sont résultés établissent de
prime abord entre le directeur et les professeurs
de la nouvelle école non seulement des relations
de science mais encore des relations de confiance
et de bon vouloir.

Rien d'ailleurs qui s'éloigne des formes reçues, le
mode actuel, le mode légal de la nomination des médecins
aux hôpitaux est élitif; sur la présentation faite par
les administrations, les préfets nomment.

De la, de la
j'ai sou le moins autout de professeurs qu'il en faut.